Notice descriptive	
Titre	Instruction du 13 avril 2016 abrogeant l'instruction du 11 juin 2013 fixant la liste des qualifications de type d'aéronefs de collection, prévue par l'article 23 de l'arrêté du 28 février 2006 modifié relatif au certificat de navigabilité restreint d'aéronef de collection, pour lesquelles la durée de validité des qualifications est de quatre ans
Numéro NOR	DEVA1608313J
Ministère	Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer - Ministère du Logement et de l'Habitat Durable
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Instruction
Date de signature	13-04-2016
Date de publication	10-05-2016
Document	met_20160008_0000_0023.pdf